Le Canada,

JOURNAL QUOTIDIEN DU SOIR.

La Vallee de l'Ottawa,

Journal Hebdomadaire à 16 Pages.

BUREAUX :—568 ET 570 RUE SUSSEX,
OTTAWA, ONT.

Ottawa, Samedi 19 Decembre 1891

ECHOS DU JOUR

Le premier-ministre Abbott, Sir John Thompson et M. Tupper sont partis hier pour Montréal.

Un ordre en conseil vient d'être passé autorisant le payement du salaire des employés publics le 24 du courant.

Le Dr Hingston a été invité par l'Association médicale de Londres à faire une conférence devant cette société vers le mois de juin prochain.

A la convention conservatrice tenue jeudi à Sainte Victoire, M. E. A. D. Morgan, avocat, de Sorel, a été le seul mis en nomination comme candidat conservateur pour le comté de Richelieu. Cinquante cinq sur soixante cinq délégués ont signé sa réquisition.

Le sénateur Davis a présenté un bill au Congrès américain, demandant la construction d'un canal autour des Chutes Niagara, pour faciliter les communications des vaisseaux entre le lac Ontario et le lac Erié. Un million de dollars sera appliqué à cette entreprise.

Qu'arriverait-il, se demande la LIBERTÉ de Paris, si, comme on en parle vaguement, le gouvernement rappelait l'ambassadeur qui le représente au Vatican et suspendait ses relations avec la Curie romaine ? Qu'on prenne donc garde dans le clergé de ne pas trop tendre la corde ; elle risquerait fort de se briser !

On commence à parler en ville, des élections municipales. Plusieurs des anciens échevins ont annoncé qu'ils rentraient dans la vie privée à la fin de leur terme. De nouvelles candidatures commencent à se dessiner à l'horizon. On parle beaucoup de la candidature de M. A. McLean à la mairie. M. Birkett a annoncé définitivement à ses amis qu'il ne posera pas sa candidature pour un second terme.

Le gouvernement a décidé de poursuivre les personnes qui ont payé des commissions à Sénécal, surintendant de l'imprimerie nationale. Des poursuites seront intentées contre les personnes suivantes: Miller & Richard, $6,000, Dominion Type founding Co., $1,800, George Low, $800, McLean Roger & Co $750, Bunting Reed & Co $300, J. T. Johnstone $1,500, Polson Iron Works Co. $540, Barber & Ellis $2,000.

Nos lecteurs ont dû remarquer que, depuis que nous avons recommencé la publication de notre journal, nos dépêches ne sont pas aussi complètes que par le passé. En suspendant la publication du "CANADA" pour préparer notre nouvelle installation, nous avons naturellement fait discontinuer l'envoi des dépêches générales et particulières. Nous n'avons pas encore réussi à réorganiser ce service sur un pied aussi complet que nous le désirerions. Nous espérons cependant, pouvoir sous peu offrir à nos lecteurs un service de dépêches européennes aussi complet qu'il est possible de l'avoir en Amérique.

Il n'est pas probable que M. de Boucherville fasse connaître avant lundi le personnel de son gouvernement. Les journaux naturellement font beaucoup de conjectures en attendant.

Les rumeurs les plus accréditées disent que le nouveau gouvernement sera composé comme suit :

De Boucherville, Premier et ministre d'agriculture

L'hon. L. Taillon, président du conseil.

G. A. Nantel, commissaire des terres de la Couronne.

J. S. Hall, trésorier.

Thos. C. Casgrain, procureur-général.

L'hon. Flynn, ministre des travaux publics.

L'hon. L. G. R. Masson, ministre sans portefeuille.

L. N. Duplessis, secrétaire provincial.

P. E. Leblanc, orateur.

Nous lisons dans LA PATRIE :

Depuis quelque temps, LE CANADA d'Ottawa brillait par son absence, ce dont nous étions bien marri, parce que la vive allure de cette feuille nous a toujours intéressés, bien que nous ayons différé parfois avec elle sur d'importants sujets politiques.

Aujourd'hui, nous sommes tout heureux d'annoncer que notre confrère, dont l'établissement avait été réduit en cendres, dans la journée du 15 novembre, a commencé, mardi dernier, à reparaître. Nous en sommes d'autant plus heureux que ce bûcher où il s'était consumé et cette résurrection si inattendue donnent au CANADA le droit de se considérer comme le phénix des journaux du pays.

Les bureaux de notre confrère sont aux numéros 568 et 570 de la rue Sussex, tout près de la rue Rideau. Disons, après avoir lu le premier numéro de sa nouvelle série, que si ce nouveaux phénix s'est bien brûlé le corps il y a un mois, ses plumes.... de rédaction sont restées les mêmes — alertes, élégantes et brillantes.

REVUE DES JOURNAUX

(LE COURRIER DU CANADA)

La réponse que M. Mercier a faite à Son Honneur est écrite d'un ton et d'un style qui peint l'homme sous ses vraies couleurs.

C'est un démagogue vulgaire, un révolutionnaire mal déguisé sous les titres et les crachats dont il est couvert, et dont jamais homme ne s'est rendu plus indigne.

M. Mercier insulte les juges, insulte le lieutenant-gouverneur, se livre à un accès de rage frénétique et insensée.

Pas de dignité, pas de noblesse, pas de décorum, mais le débraillé et le langage d'un porte-fait en goguette.

C'est la lettre d'un fou furieux.

Quelle différence entre ce document et la réponse de M. de Boucherville à M. Letellier en 1878 !

(LA PRESSE)

La question qui agite la province n'est pas une question politique, c'est une question d'honnêteté et de dignité.

La province a-t-elle été oui ou non volée ? Pacaud a-t-il, oui ou non empoché $100,000 ? M. Mercier et ses amis ont-ils eu leur part des vols ? Voilà ce qui intéresse le peuple, voilà ce qu'il sait maintenant, et voilà pourquoi, toutes les questions incidentes soulevées par les libéraux pour défendre leur chef, sont sans intérêt pour les électeurs.

Quelque haut qu'ait été placé M. Mercier, il n'a jamais été que le serviteur du pays, et le pays a le droit de lui demander compte de la fortune qu'il a amassée à son service.

Le peuple, au lieu du manifeste que le cabinet renvoyé prépare, attend le compte de la fortune des ministres incriminés ; au lieu de dissertations sur les précédents constitutionnels, le peuple attend un modeste compte-rendu des recettes et des dépenses de ses serviteurs.

(LA PATRIE)

Qu'on se rappelle, en effet, que, contrairement au bon sens à toutes les bienséances, ces juges sont nommés par le pouvoir fédéral et que depuis 1837, ce pouvoir a été détenu par le parti conservateur, à l'exception des cinq années qui se sont écoulées de 1873 à 1878.

Nous n'aurons donc plus que des ruines autour de nous ! Sur les débris de nos libertés provinciales, de cette demi-autonomie, pour laquelle tous les Canadiens-français, le clergé en tête, ont lutté avec une si touchante persévérance depuis 1760, devrons-nous entasser les ruines de la vénération que dans notre ingénuité nous éprouvions pour la magistrature ? Le calice serait trop amer et s'il est vrai que les deux magistrats dont nous parlons se sont rendus coupables des actes de partisannerie dont on commence à les accuser, nous espérons que par esprit de corps, tous leurs collègues s'empresseront de les blâmer publiquement, afin que le peuple n'enveloppe pas dans un même mépris les juges restés intègres et ceux qui se sont revêtus de la robe de magistrat, pour mieux cacher leurs préventions et leurs sympathies politiques.

(L'ELECTEUR)

……

Nous croyons entendre les ricanements méprisants de cet homme, lorsqu'il s'est dit : Le peuple ! Qu'est-ce que c'est que cela ? Qu'êtes-vous pour moi, auprès de moi, vous, ministres responsables ? vous mandataires de la province ? vous citoyens jaloux de la plénitude de vos droits politiques ? Moins que rien ! c'est moi qui suis le peuple ! Vous avez, dîtes-vous, le droit de votre côté ? je m'en moque, car j'ai la force pour moi et je ne suis responsable de rien envers vous. J'ai derrière moi le gouvernement d'Ottawa, qui a décrété que la province de Québec n'est pas digne du *self-gouvernment*, et qui se sert de moi pour vous mettre des chaînes !……

Cet arrogant mépris des droits populaires, cet outrage du gouvernement responsable, cette prostitution de la justice, cette partisannerie manifeste chez un fonctionnaire dont la mission est celle d'arbitre impartial, ce manque total de pitié pour les malheurs du peuple, sont tout ce qu'il peut y avoir de plus révoltant, de plus propre à exaspérer des citoyens soucieux de leurs libertés.

(L'ETENDARD)

……

M. Angers était donc amplement justifiable de retirer sa confiance à ses aviseurs, reconnus coupables d'incurie et de fautes graves.

La réponse de M. Mercier n'en est pas une. Il se contente d'affirmer « que les allégués de ce prétendu rapport préliminaire, sont contraires à la preuve ». Cela ne saurait suffire à détruire l'effet des conclusions, minutieusement motivées, des commissaires.

Le reste de la réponse n'est qu'une diatribe échevelée et audacieuse. Elle constitue un digne pendant aux témoignages de MM. Pacaud, Mercier et Langelier, devant la Commission.

Les coups d'audace peuvent parfois réussir. Mais souvent ils échouent, surtout lorsqu'ils dépassent certaines limites.

(LE CANADIEN)

Le CANADIEN a accentué son attitude à mesure que s'accentuaient les violences des journaux qui conseillaient au lieutenant-gouverneur de sortir de la constitution et d'agir hors l'action des chambres. En cela, il reste fidèle aux principes dont il a proclamé nécessaire la revendication et l'affirmation après 1878. « Le roi règne et ne gouverne pas. » Le lieutenant-gouverneur, qui est, il nous semble, quelque chose de moins que le roi, doit moins régner que lui et ne pas gouverner davantage.

La Crise Chilienne.

Les Paysans en Russie.

L'Assemblee d'Hier Soir.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LES PAYSANS EN RUSSIE

SAINT-PÉTERSBOURG, 19 déc.—Une conférence a eu lieu parmi les gouverneurs et délégués qui sont chargés de l'administration des affaires locales dans les différents districts affligées par la famine. Le général Annenkoff, nommé récemment par le Czar, membre du comité de secours, était présent et a proposé d'employer à faire des travaux publics les paysans qui sont dans la misère. Pour mettre à exécution le plan du général Annenkoff, il faudrait 30,000,000 de roubles. Après une longue discussion, la conférence a rejeté la proposition, mais a demandé que les paysans fussent employés à établir des communications avec les districts éloignés de l'empire. Le département du trésor a refusé d'accorder au-delà de 10,000,000 de roubles pour ces travaux.

AMERIQUE

L'ASSEMBLÉE D'HIER SOIR

MONTRÉAL, 19 déc.— Le CANADIEN, ce matin, publie le compte rendu suivant de l'assemblée d'hier soir.

L'assemblée de la salle Bonsecours a été aussi constitutionnelle qu'importante. Elle devait avoir lieu dans les salles du club National, mais il devint bientôt évident qu'elles ne pourraient contenir le quart de la foule qui grossissait toujours. La vaste enceinte du marché Bonsecours était, à huit heures, comble à ce point qu'il a fallu des efforts désespérés pour frayer aux orateurs un chemin vers la tribune d'où ils devaient porter la parole.

M. Mercier a été, naturellement, le premier appelé. Sa voix était puissante comme dans ses meilleurs jours et il a créé un vif enthousiasme. Il a parlé avec sang-froid, mais avec une grande énergie. Son discours sera lu avec avidité. Il était facile à prévoir qu'il ne ménagerait pas le lieutenant gouverneur, et il s'est servi d'expression très sévères à son endroit. Les termes que M. Angers a employés pour le renvoi d'office font de l'ex premier-ministre et de lui deux ennemis jurés, pour le reste de leurs jours.

Le terrain malheureux sur lequel le lieutenant gouverneur s'est placé, le rapport mal digéré des messieurs Davidson et Baby, le manque de concours de M. Jetté, donnent à M. Mercier le beau rôle. Car, il n'est pas possible de laisser ériger en système politique dans cette province, la substitution de juges fédéraux aux droits de l'électorat, et le sentiment personnel du chef de l'exécutif à la volonté des chambres. Le châtiment des ministres qui manquent à leur devoir, appartient au parlement et à ceux qui paient l'impôt.

La majorité dans les deux branches de la législature est libérale. Nous sommes dans un pays de gouvernement par la majorité. Le rapport des juges exonère tout à fait MM. Garneau, Shehyn et Ross. En dehors du ministère, dans la législature, il y a des hommes tout aussi capables que M. DeBoucherville—qui n'est pas un aigle—de former un gouvernement.

M. Angers eût dû aller chercher un premier ministre dans les rangs de cette majorité, s'il était résolu à démettre M. Mercier.

Il a préféré s'adresser à un homme de la minorité—contre toutes les règles et lois parlementaires. Il a donc renvoyé d'office non seulement M. Mercier, mais aussi les chambres—un peu plus d'un an après un appel au peuple.

Imaginez Lord Stanley démettant M. Abbott et appelant M. Laurier à former un cabinet ?

En matière de droit constitutionnel, il n'y a pas deux poids et deux mesures. Beaucoup de gens qui n'ont pas été les partisans de M. Mercier et les admirateurs de sa politique, vont se roidir de toute leur énergie contre l'action du lieutenant gouverneur et combattre avec vigueur les hommes publics qui en prendront la responsabilité.

LA CRISE CHILIENNE

NEW-YORK, 19 déc.—Suivant une dépêche adressée de Washington au HERALD, on est très préoccupé dans le monde officiel de l'attitude dilatoire du Chili, qui prolonge indéfiniment la solution du différend actuellement pendant, "dans le but d'avancer autant que possible ses préparatifs militaires en prévision d'une guerre avec les Etats-Unis ». Les autorités maritimes auraient reçu du Chili des informations qui laisseraient peu de doute sur les intentions de cette république. On suppose que le gouvernement chilien cherche à persuader à celui de Washington d'attendre quelques semaines de plus et, si possible, jusqu'à ce que le nouveau cuirassé le CAPITAN PRATT, le plus formidable de la marine chilienne, actuellement en construction en France, soit achevé et livré, ce qui augmenterait considérablement les forces navales du Chili.

« Cette situation, dit le correspondant, a été vivement discutée au département de la marine, et on a conclu que le président Harrison devrait, afin de contrecarrer les visées du Chili, envoyer au congrès dans un court délai un message spécial exposant que des explications et une réparation ayant été demandées au Chili sans résultat, le moment est venu d'informer cette république que les Etats Unis auront recours aux mesures extrêmes, si la réponse attendue n'est pas reçu dans un délai déterminé. »

La sagesse de cette conduite, dit on, serait évidente, parce qu'elle prendrait les Chiliens à court et les empêcherait d'entrer en possession du CAPITAN PRAT, qui, d'après les renseignements obtenus de France, ne peut pas être achevé avant une couple de mois, au moins. D'ici là, le président, sur l'avis du congrès, adresserait une déclaration de guerre au Chili, ce qui empêcherait la France de livrer le CAPITAN PRAT et préserverait New-York et les autres cités de l'Atlantique du danger d'un bombardement possible.

Les autorités maritimes recommandent très chaudement cette ligne d'action, tout indiquée, dit on, dans le message présidentiel ; et on ne saurait s'y prendre trop tôt, attendu qu'on a appris que les Chiliens font des instances pressantes auprès des constructeurs de Toulon, pour qu'ils poussent avec toute la rapidité possible l'achèvement du CAPITAN PRAT.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 18 déc.—Appelé à former un cabinet, M. de Boucherville est arrivé, ici, hier. Il a été aussitôt assiégé de tous côtés par les nouvellistes et les politiciens anxieux d'apprendre ses intentions sur le personnel du prochain ministère : mais toutes les tentatives ont été vaines. Le premier ministre n'a fait aucune confidence.

On a néanmoins pu apprendre, par d'autres sources, les noms de plusieurs personnages qui ont reçu des propositions et à en juger par ceux qui sont mentionnés, le prochain cabinet sera composé d'éléments très forts. Les différents districts de la province, comme les diverses confessions et nationalités y seront bien représentés.

La presse conservatrice accueille très favorablement l'avènement au pouvoir de M. de Boucherville. Elle appuie énergiquement l'acte du Lieutenant Gouverneur.

La composition du ministere sera probablement connue demain. Demain, aussi, sans doute, aura lieu la convocation des chambres pour le 28 ou le 29 courant.

—La rumeur qui circulait il y y quelque temps que plusieurs hommes avaient été vus sur le Rocher-aux-Oiseaux, dans le bas du fleuve, à la fin de novembre, est confirmée. Le capitaine Dufour et plusieurs hommes appartenant à la goëlette MARIE ROSE ont donné des affidavits à ce sujet. Le capitaine rapporte que, lorsque la MARIE ROSE est passée au Rocher-aux-Oiseaux, ils ont aperçu, dans les environs du phare de cet endroit, sept ou huit hommes qui faisaient des signaux de détresse, que le pavillon était à mi mât au phare et que le canon se faisait entendre. Malheureusement, il soufflait une tempête et le vaisseaux ne pouvait approcher le Rocher. Comme il n'y a que trois hommes au phare, naturellement, on suppose qu'un vaisseau a péri et que c'est l'équipage qui se trouve là.

La goëlette du capitaine Boivin, ayant à son bord trois ou quatre hommes, partie du bas du fleuve pour notre port, n'a pas encore été signalée et l'on craint que ce soit le capitaine et l'équipage qui se trouvent à cet endroit. On croit que le département de la marine enverra un vaisseau au secours de ces malheureux.

Nouvelles de Montreal

MONTREAL, 18 déc.—Hier après-midi, M. l'abbé Dowd s'est trouvé si mal que M. l'abbé Colin a jugé prudent de lui administrer les derniers sacrements. On dit aussi que M. le curé de St Patrice sentant sa fin prochaine, a mis ordre à ses affaires. Ce matin, cependant, il avait pris un peu de mieux.

—Madame Jetté, mère, n'a pu résister à l'attaque de grippe dont elle a été atteinte, il y a plus de huit jours. Elle s'est éteinte hier soir à 6 h. 40 m. La défunte était née le 15 mai 1800, et était, par conséquent, depuis le 15 mai dernier, dans la 92me année de son âge.

—Lady Routh, veuve du Commissaire Général, sir Randolph Isham Routh K. C. B. et sœur de son Eminence le Cardinal Taschereau, est décédée hier à la résidence de son fils, rue Sherbrooke, à l'âge de 81 ans. Les funérailles auront lieu samedi, à l'église St Patrice.

—L'enquête dans l'affaire Mercier vs Berthiaume, accusé de libelle, s'est terminée cette après-midi.

Le juge Dugas a envoyé M. Berthiaume pour subir son procès au prochain terme de la cour du Banc de la Reine, au mois de mars prochain.

M. Berthiaume a été admis à caution.

—Dans le mois de mai dernier, M. Joseph Stevens, régistrateur du comté de Soulanges a intenté une poursuite criminelle contre M. G. Bourbonnais, député de Soulanges. Le procès s'est instruit devant MM. Séraphin Bissonnette et Jean Leroux, juges de paix, qui ont renvoyé la plainte.

M. Stephens, par M. H. C. St-Pierre et M. F. X. Perras, avocat de cette ville, en a appelé de ce jugement à la cour d'Assises, à Montréal. Hier les avocats de M. Stephens ont voulu procéder ; mais on a constaté que le dossier était perdu. Tous les employés de la cour ont donné leur affidavit pour se disculper de toute connivence au sujet de la perte de ce dossier. Le juge a alors suggéré que les parties en fissent autant ; M. Stephens a offert de donner son affidavit, et l'affaire en est là.

—M. le baron Sellière a convié, hier soir, a un banquet plusieurs capitalistes et journalistes de cette ville. Grâce aux efforts de Monsieur Sellière le problème de la fabrication du sucre de betterave au Canada est aujourd'hui résolu, et bientôt nous verrons de vastes usines fonctionner dans Ontario et le Nord-Ouest, tout comme dans la province de Québec.

Monsieur Sellière retourne en France le 26 courant, et avant son départ, il a voulu réunir autour d'une même table les journalistes et les principaux citoyens qui lui ont prêté leur concours.

Le banquet a eu lieu hier soir au "Vienna Café," rue Donégana.

FAITS DIVERS.

LES POURSUITES CONTRE EDWARD FIELD

Edward Field, dont le jury a prononcé la mise en accusation mardi dernier pour détournements, est écroué à la prison de Ludlow street, et il est bien douteux qu'il puisse se faire remettre en liberté provisoire, avant son procès.

On sait qu'après la mise en accusation, la caution d'Edward Field a été fixée à $25.000. Cette caution a été trouvée promptement par l'avocat de l'accusé, mais au moment même où Field a été remis en liberté, il a été arrêté de nouveau sur la plainte d'un de ses créanciers, M. Robert Dietz, de Brooklyn, qui l'accuse d'un autre détournement de diverses valeurs s'élevant à près de $100,000. La seconde caution exigée de Field, dans ce second procès qui lui est intenté, a été fixée à $50,000. Cette caution n'ayant pas été fournie, Field a été écroué à la prison du comté. D'ailleurs, s'il parvenait à se procurer cette caution, il est probable qu'il ne tarderait pas à être arrêté, en vertu de quelque nouvelle plainte. En effet, on peut se faire une idée de l'importance des transactions frauduleuses auxquelles s'est livré le jeune banquier, par ce fait que le passif de la faillite de la maison de banque Field, Lindley et Wiechen, dont il était le chef, s'élève à $2,000,000, tandis que l'actif est à peine de $120,000.

On dit que le directeur de la prison de Ludlow street, M. Dunlap, traite avec des égards tout à fait exceptionnels son nouveau pensionnaire. Il lui a donné une « cellule double », ou plutôt une grande chambre toute fraîchement décorée et aussi confortable que possible. De plus, on ajoute que Field prend ses repas à la table même de M. Dunlap. M. Cyrus W. Field, qui est gravement malade, comme on sait depuis plusieurs semaines, a été très affecté par la nouvelle de l'arrestation de son fils que l'on n'a pas pu lui cacher, et il est de nouveau dans un état critique.

LES ASSASSINS DE BROOKLYN

Une femme du nom de Catherine Dowd, âgée de trente ans, vient de mourir au Long Island College Hospital, à Brooklyn, de blessures qui lui ont été infligées samedi dernier, à coups de revolver par un vaurien du nom de James Feyney. Mme Dowd se tenait tranquillement avec son mari devant la porte de leur maison, dans la troisième rue lorsque Feeney, qui passait par là, s'est amusé à les injurier, sans la moindre provocation. Il s'en est suivi une querelle entre M. Dowd et Feeney, et Mme Dowd a essayé de les séparer. Mais au même moment Feeney, tirant un revolver de sa poche a fait feu à deux reprises et a blessé la pauvre femme. Le meurtrier s'est enfui aussitôt ; mais il a été arrêté peu après, et il est maintenant écroué sous l'accusation de meurtre.

Mais le crime qui cause actuellement le plus de sensation à Brooklyn est l'assassinat mystérieux d'une pauvre femme du nom de Frédérica Boschinsky et de son fils Isaac, âgé de cinq ans, au No 35 Moore street, à Williamsburg. La maison dans laquelle le crime a été commis est très grande et habitée par de nombreuses familles israélites, et pourtant on n'a pu y trouver personne qui ait entendu le moindre bruit insolite ou rencontré l'assassin. Le mari de la femme assassinée, Boschinsky, dit Black est employé dans une fabrique d'instruments de chirurgie. Or, mardi soir, en revenant de son atelier, Boschinsky a été tout surpris de trouver la porte de son logement fermée à clef. Après avoir vainement demandé des renseignements à ses voisins et frappé à plusieurs reprises à la porte de son logement, il l'a enfoncée. Un spectacle épouvantable l'attendait à l'intérieur. Sa femme, qui était sur le point d'accoucher, gisait morte sur le parquet, au milieu d'une mare de sang, le crâne fracassé. Près de la porte était étendu son fils Isaac, la tête couverte d'affreuses blessures, sans connaissance, mais respirant encore. Le malheureux enfant est mort depuis, sans avoir repris l'usage de ses sens, à l'hôpital Sainte Catherine. Tous les meubles étaient bouleversés dans le logement, et une somme de $150 que Boschinsky gardait au fond du tiroir d'une commode avait disparu.

Il est évident que le vol a été le mobile du crime, et l'on n'a tout lieu de croire que l'assassin devait connaitre la cachette de la commode, dans laquelle Boschinsky gardait ses économies. La police a arrêté sept individus demeurant dans la même maison, mais tous ont été relâchés depuis, faute de preuves suffisantes. Cependant deux d'entre eux, sur lesquels pèsent de graves soupçons sont encore sous la surveillance de la police.

(*A continuer sur la troisième page*)

BŒUF MUSQUE.

Messieurs, vous devez vous rappeler les Robes pour Traineaux en Bœuf Musque dont je vous ai parlé la semaine dernière.

Bien, le temps est arrivé et les Robes s'en vont.

Et si quelqu'un se dépêche pas, que qu'un sera déçu.

Mon assortiment est grand, mais quelques jours encore comme celui d'hier le videra de façon qu'un bon choix sera difficile par la suite.

Verbum Sap.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

VENEZ VOIR

—NOS—

PRESENTS

—DE—

NOEL

—ET DU—

Jour de l'An.

BELANGER & CIE.

Pharmaciens.

128 Rue Rideau.

TÉLÉPHONE BELL No. 59.

Les Dames

Qui désirent se procurer des Vins, des Ales ou des Liqueurs comme médecine ou pour l'usage de leur famille, sont cordialement invités à les acheter à notre magasin, où aucun bar, ni rien de déplacé n'existent. Un service diligent et courtois est assuré.

R. A. STARRS

& CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

Coupez ceci, apportez ou envoyez le nous, et avec chaque achat d'une Piastre ou au-delà, pendant le mois de Décembre, nous donnerons à chaque Dame, une bouteille de Vin, Porto, Sherry ou Claret, comme Souvenir.

L'Huile de Berthé est faite de foie de morue pure, préparée avec des foies importés directement pour la Maison [illegible], [illegible], rue Jacob, Paris.

Elle ne se vend qu'en flacon [illegible].

LES MEILLEURES

PHOTOGRAPHIES !

—A—

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS.

Diplome Accorde a l'Exposition Centrale Canadienne.

☞Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS

—ET—

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

La Belle Neige est Arrivee
Ainsi que mon Assortiment de Marchandises pour Noel.

Tout du frais, voire : Nouveaux Raisins (London Layers.) Valence et Sultanas, Groseilles, Citron, Orange et Lemon Peel.

Un assortiment complet d'Extraits d'Essence. Nouvelles Dattes, Figues, Prunes, Oranges, Gelées, Citrons, Mince Meats. Marchandises en Cannes (toutes fraîches), Tomates, Maïs, Pois, Fèves. (En Fruits) Fraises, Mûres, Bleuets, Prunes, Poires, Pêches, Pommes.

Et n'oubliez pas mon célèbre Thé de 25c. Thé, 5 livres pour $1.00.

"Joyeux Noel a Tous."

JOHN CASEY,

FONDÉ DE POUVOIR.

RUE DALHOUSIE.

Avis aux Chasseurs

QUÉBEC, 23 Septembre, 1891.

MONSIEUR,—Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chasse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Québec et à celle d'Ontario ont chassé et chassent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à vous faire remarquer, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celui de tous les gardes-forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasse soient exactement observées par chacun et de demander à toute personne non-domiciliée comme susdit, un permis de ce Département et à défaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chasse conformément à la loi.

E. E. TACHÉ,
Asst.-Commissaire.

J. B. CHARLESON, Ecr.
Surint. des Gardes-Forestiers,
Ottawa.

25 CTS PISO'S CURE FOR 25 CTS

La Meilleur Cure de la tousse

En vente dans toutes les pharmacies.

CONSUMPTION

Pain Electrique.

Résultat d'années d'études et d'expériences coûtant très-cher.

JAS. WARNOCK.

494 RUE SUSSEX.

Telephone 534.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour e transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets,
27 rue Sparks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
Agent du Fret et des Passagers
pour l'Est, P.Q
136½ rue St. Jacques, en face du
St. Lawrence Hall, Montréal

D. POTTINGER, Surintendant Général,
Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

☞Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTRÉAL rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.

2.40 P.M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.05 p.m.

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général.
C. J. SMITH, Agent Général des Passagers
Ottawa, 29 Juin 1890.

Le remède de Piso pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

CATARRH

[illegible]

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE